

Le bureau de l'OP Sill Malo a invité à son assemblée générale Gilles Pousse, assis au centre, pour évoquer son expérience au sein de l'APBO.



La détermination du prix du lait piétine

OP Sill Malo La loi Egalim a pour objectif d'aboutir sur une juste rémunération du producteur. À l'OP Sill Malo, l'accord cadre fait l'objet d'un désaccord au niveau de la formule de détermination prix du lait.

➤ L'accord cadre proposé par l'Organisation de Producteurs Sill Malo patine. En cause, « *Un coût de revient du même montant que le critère PGC (produit de grande consommation)* », résume Christian L'Hostis, président de l'OP Sill Malo. La dernière loi Egalim a établi que c'est au producteur de proposer un contrat cadre individuellement ou par le biais de son OP. Dans l'accord cadre soumis à la laiterie Sill, l'association demande à fixer le prix du litre de lait selon 3 critères, à savoir le coût de revient, le mix beurre-poudre et le prix PGC. Lors de l'assemblée générale de l'association, un point sur les dernières avancées du projet a été réalisé, faisant suite une rencontre avec les responsables de la laiterie citant du 15 novembre de nier.

Pas de clause de revoyure

Concernant le coût de revient, l'OP demande qu'il soit en phase avec les instances comptables, « *pour un montant qui oscille entre 380 et 390 €/1 000 l* », chiffre Christian L'Hostis. Les responsables dénoncent également « *un manque de transparence de la part de la laiterie sur les mix-produit* », ainsi

qu'une « *clause de revoyure prévoyant un alignement du prix du lait en fonction de la concurrence. C'est pour nous inconcevable* ». Si aujourd'hui tous les producteurs livrant à la Sill n'adhèrent pas à l'OP, « *il faut arriver à peser plus, avec 80 à 90 % des producteurs adhérents* », estime Jacques Le Bloas, vice-président de l'OP. « *On a besoin de vous pour mettre la pression, l'aspect collectif est primordial* », renchérit Christian L'Hostis. L'OP espère que les négociations vont rapidement s'accélérer, « *pour se dérouler de façon productive et qu'elles soient favorables aux deux parties* ».

L'exemple de l'APBO « *100 % des producteurs de lait livrant à la laiterie Bel sont adhérents de l'OP* », résume Gilles Pousse, venu témoigner de son expérience. L'Association des Producteurs de lait Bel Ouest (APBO) représente 798 exploitations pour une collecte de 400 millions de litres de lait, répartie sur 6 départements du Grand Ouest. Cette association a écrit un cahier des charges « *pour le vendre à l'entreprise. Nous avons fait appel à un bureau vérificateur pour des audits, afin que notre démarche soit crédible* ». Les producteurs se sont engagés vers une production sans OGM et favorisant le pâturage. « *Le non-OGM est obligatoire, le pâturage est basé sur la volontariat* ». Au final, 97 % des adhérents de l'OP font pâturer leurs animaux. En 2020, le prix annuel minimum garanti par Bel sera de 371 €/1 000 l : 350 € de prix de base, auquel vient s'ajouter 6 €/1 000 l pour le pâturage et 15 €/1 000 l pour une alimentation sans OGM. À ce prix élevé s'ajoute la valorisation de la qualité réelle du lait en matières grasses et protéiques. Fanch Paranthoën

90 % L'OBJECTIF D'ADHÉSION À L'OP

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulégaes.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulégaes.fr, avec votre journal Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
APTE, avec le concours d'Infolegale

En bref

AIDES À LA CONVERSION ET À L'ACCESSIBILITÉ
Département Le Département d'Ille-et-Vilaine propose plusieurs dispositifs d'aides à l'agriculture. Parmi ces derniers, le dispositif Conversion (système herbager ou agrobiologique) permet un diagnostic global de l'exploitation dans ses dimensions économiques, sociales, agronomiques et environnementales. Le diagnostic peut être suivi par un accompagnement technique sur 2 ans. Le montant du diagnostic et de l'accompagnement est plafonné à 3 000 €. Le taux d'aide est de 100 % pour les JA et

80 % pour les autres. Pour constituer le dossier, il faut s'adresser au Département : 02 99 02 20 32. Rappelons aussi que le dispositif Accessibilité aide les éleveurs laitiers à financer les chemins d'accès aux parcelles de pâturage et l'abreuvement (l'abreuvement seul n'est pas éligible). Le montant des dépenses éligibles est plafonné à 15 000 €. Le taux d'aide est de 25 %, avec une bonification de 10 % pour les JA, les signataires d'une Maec et les AB. Il faut impérativement réaliser un diagnostic chemin avec une structure habilitée PASS'Maec.

Annonces judiciaires et légales

 APPEL DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS www.safer-bretagne.fr		
Commune principale : BEAUCE La Vigne Surface totale : 2 ha 86 a 75 ca	Commune de BEAUCE(35) - Surface sur la commune : 2 ha 86 a 75 ca - La vigne: AB- 34[232] Classification urbanisme : A - N	Suivi par : DAY Justine 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : LES PORTES DU COGLAIS SAINT GERMAIN EN COGLES La Besnerais Surface totale : 13 ha 60 a 83 ca	Commune de LES PORTES DU COGLAIS(35) - La besnerais: 2K-32 - Le coudray: 21-102[24](J)- 102[24](K) Commune de SAINT-GERMAIN-EN-COGLES(35) - La grande motte: 2H- 14(A)- 14(B) - Les grandes échelles: 2H- 27[12](AJ)- 27[12](AK)- 27[12](B)[P1] Classification urbanisme : A - N	Suivi par : DAY Justine 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : POILLEY Le Plessix Surface totale : 10 ha 48 a 37 ca	Commune de POILLEY(35) - L'affieff: C- 317 - La petite affieff: C- 315 - La roche: C- 173 - L'avalis: C- 156- 686[157](A)- 686[157](Z) - Le bois ganier: C- 129 - Le champ du haut: C- 444[134]- 446[134] - Le champ du rossignol: C- 684[159]- Le closset: C- 291 - Le grand champ du bas: C- 463[155]- Le gripay: C- 133- 445[135]- Le plessix: C- 290- 296- 299 - Le rossignol: C- 687 - Le verger: C- 436 Classification urbanisme : A - N Avec bâtements d'exploitation.	Suivi par : DAY Justine 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT Le Champ Marie Surface totale : 6ha 98a 47ca	Commune de SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT(35) - Surface: 2 ha 52 a 79 ca - Champ de la thiolais: C- 97 - Le cardinal: B- 901- 1035[899] - Le champ pétard: B- 1037[900] - Le petit cardinal: B- 1031[901] Surface: 4 ha 45 a 68 ca Champ de la betonnière: C- 105 - Courtill champ: C- 99 - La bryuere de la ville esn: B- 915- 916 - La cartelle de launay: B- 966[310] - La ragolle: C- 100 - La ramée: B- 407 - Le champ du patis: B- 963[267] - Le champ long: C- 101 Classification urbanisme : A - N	Suivi par : DAY Justine 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : VILLAMEE La Haute Meslerale Surface totale : 39ha 93a 98ca	Commune de VILLAMEE(35) - L'avenue: A- 1604[1192] - La grande lauransais: A- 677 - La hualierie: A- 674- 675 - La petite laurancas: A- 681 - Le champ des moys: A- 676 - Le pre jan: A- 1556[529] (J)- 1556[529](K) - L'avenue: A- 1191[1180] - La bryuere: A- 685- 687 - La butte: A- 638 - La grande epine: A- 1608[1257] - La grande fosse: A- 601 - La grande rangee: A- 640(A)- 640(Z) - La grande rochelette: A- 1320[610]- 1322[619] - La haute meslerais: A- 636- 637- 641- 643- 1181[635]- 1182[635]- 1193[639]- 1194[639] - La petite barne: A- 1261[651] - La petite epine: A- 647 - La petite fosse: A- 603(J)- 603(K) - La petite rochelette: A- 1327[621] - Le pree: A- 1554[538] - La rochelette: A- 1324[620] - Le buttar: A- 1453 - Le champ au cheval: A- 680 - Le champ bon: A- 606- 608 - Le champ de la croix: A- 1606[632] - Le champ de la fontaine: A- 600- 607 - Le champ travers: A- 604 - Le clos: A- 1259[648] - Le clos neuf: A- 605 - Le clos pierre: A- 1432 - Le courtin: A- 629 - Le defas: A- 678 - Le fouteillier: A- 688 - Le freche gode: A- 644 - Le friche: A- 633 - Le grand bois: A- 623 - Le grand cerisier: A- 630 - Le grand champ: A- 679- 1319[609] - Le jardin de derriere: A- 645 - Le jardin du pressoir: A- 642(A)- 642(Z) - Le pendant: A- 684 - Le petit cerisier: A- 631 - L'ecusset: A- 1314[618] avec maison d'habitation et bâtements d'exploitation Classification urbanisme : A - N	Suivi par : DAY Justine 02 23 48 28 35 jday@safer-bretagne.fr
Commune principale : IFFENDIC La Ville es anges Surface totale : 15 ha 41 a 78 ca environ	Commune de IFFENDIC(35) - La ville es anges: YX- 7(AJ)[P1] Classification urbanisme : A - N - Avec hangar et stockage	Suivi par : GESTE Baptiste 02 23 48 28 32 bgeste@safer-bretagne.fr
Commune principale : GRAND-FOUGERAY Conzais Surface totale : 9 ha 06 a 70 ca	Commune de GRAND-FOUGERAY(35) -Conzais: YE- 36(B)- 36(AJ)- 36(AK)- 36(AL)- 38- 39[255] Classification urbanisme : A - N - avec ruine	Suivi par : LE CORRE Blandine 02 23 48 28 33 blecorre@safer-bretagne.fr

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - FAX 02 23 48 28 31- E-mail : service35@safer-bretagne.fr ou des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.

20 ILLE-ET-VILAINE

PAYSAN BRETON SEMAINE DU 20 AU 26 MARS 2020

Annonces judiciaires et légales

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini par l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07€ HT pour les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78€ HT). Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce publiées dans nos colonnes sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale (décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012).

B2N
SASU au capital de 1 000€
Siège social : 254 rue de Nantes
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
803 940 345 RCS de RENNES

Le 20/02/2020, l'AGE a décidé de nommer, président, M. Shamsodin JARBARKHAYL, 12 square Jeanne d'Arc 35200 RENNES en remplacement de M. Brahim ZAHIR. Mention au RCS de RENNES.

JUROMA
SAS au capital de 4 351 561€
Siège social : 10 rue de la Robiquette
35760 SAINT GREGOIRE
529 357 485 RCS RENNES

L'AGO du 02/01/2019 a décidé de nommer Président: FM CONSULTING, SARL au capital de 600€, 10 rue de la Robiquette 35760 SAINT GREGOIRE, 530 179 951 RCS RENNES, en remplacement de M. Frédéric MALO démissionnaire. Mention au RCS de RENNES.

STRATEMS
Société d'Avocats
ZAC Atalante-Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCI CARSDTLO
Société Civile Immobilière
au capital social de 250 000€
Siège social : 20 rue Louis Guilloux
à (35235) THORIGNE-FOUILLARD
En cours d'immatriculation
au RCS de RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte seing privé en date du 26 février 2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
- Forme : Société Civile Immobilière
- Dénomination sociale : SCI CARSDTLO
- Siège social : 20 rue Louis Guilloux à (35235) THORIGNE-FOUILLARD
- Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
o d'acquies la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis :
o de prendre à bail en vue de leur location, tous immeubles ;
o de gérer et exploiter par bail, location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus, d'aliéner tous immeubles dont la société serait propriétaire. Dans ce cadre, la société pourra être amenée à donner toute garantie et notamment des garanties hypothécaires à la condition expresse qu'elle y ait un intérêt et plus généralement réaliser toutes opérations, notamment financières se rattachant directement ou indirectement à l'activité ci-dessus décrite ou susceptible d'en faciliter la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
- Capital social : Le capital social de 250 000€ est divisé en 25 000 parts sociales de 10€ chacune de valeur nominale.
- Gérant : M. Pascal LEFEVRE. Né le 2 août 1979 à PARIS, 14ème (75). De nationalité française. Demeurant 20 rue Louis Guilloux à (35235) THORIGNE-FOUILLARD.

- Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance

GROUPE MPE
SAS au capital de 4 225 302,70€
Siège social : 90B rue de Fougères
35700 RENNES
838 303 378 RCS RENNES

Aux termes d'un acte SSP constatant les décisions unanimes des Associés en date du 15 janvier 2020, il a été décidé de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts. L'objet est désormais le suivant : La prestation de services de conseil, de gestion, de planification et assistance au profit des filiales du groupe dans le domaine des travaux publics. La prise de participations, par acquisition ou souscription ou apport, au capital de toutes sociétés existantes ou à créer, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et/ou son propre compte. Une action de holding intégrant l'animation de groupe,

GRATIE Siège social : 1 ter résidence de la goutelle 35133 LE LOROUX. Objet social : Travaux funéraires, vente, pose, entretien de monuments et toutes activités se rattachant à l'activité principale. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000€. Gérance : M. Alain GRATIE, demeurant 1 ter résidence de la Goutelle 35133 LE LOROUX, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis La Gérance.

GENUINE WINES SARL
au capital de 3 000€
Siège social : 8 rue de Belleville
35000 RENNES
RCS RENNES 518 835 400

Aux termes d'une délibération en date du 04 mars 2020, l'AGE des associés de la SARL GENUINE WINES a décidé d'ajouter à l'objet social l'activité d'agent commercial et de modifier comme suit l'article 2 des statuts à savoir :
- La création et le développement de l'activité commerciale pour les domaines viticoles tant en France qu'à l'étranger, sous toutes les formes et notamment en tant qu'agent commercial ;
- Le reste sans changement.

Pour avis, La Gérance

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **JS SAINT MALO** ; Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée ; Siège social : 4 Rue Broussais 35400 SAINT MALO ; Objet social : La vente et la location au détail de bijoux fantaisie, prêt-à-porter, chaussures et accessoires, en magasin et sur internet ; La vente et la location au détail de mobilier et objets de décoration intérieur et extérieur, en magasin et sur internet. Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 5 000€ ; Gérance : Jennifer DELAUNAY épouse PERISL et David PERISL, demeurant 400 Les Ombres Routes 35750 IFFENDIC sans limitation de durée à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO. Pour avis.

JUNE STORE devenant JS RENNES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000€
Transformée en Société par Actions Simplifiée
Siège social : 2 Rue de Clisson
35000 RENNES
841 285 091 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique en date du 05/03/2020 : 1/ La dénomination sociale JUNE STORE devient JS RENNES à compter du 05/03/2020. 2/ Il a été décidé de modifier l'article 2 de la loi à compter du 05/03/2020 de modifier l'objet social sera désormais rédigé comme suit : La vente et la location au détail de bijoux fantaisie, prêt-à-porter, chaussures et accessoires, en magasin et sur internet. Les articles 2, 4, 6, 8 et 19 des statuts ont été modifiés en conséquence. RCS RENNES, pour avis.

Acte SSP du 06/03/2020, **M.R.B CONSTRUCTION**, Siège : Rue du Grand Beauvais 35000 REDON, Capital: 500€ Objet: Maçonnerie, Bardage, Couverture. Président: M. Said-Salikh MASSOUEV, 1 Rue du Grand Beauvais 35600 REDON. Durée : 99 ans. RCS RENNES.

GROUPE MPE
SAS au capital de 4 225 302,70€
Siège social : 90B rue de Fougères
35700 RENNES
838 303 378 RCS RENNES

Aux termes d'un acte SSP constatant les décisions unanimes des Associés en date du 15 janvier 2020, il a été décidé de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts. L'objet est désormais le suivant : La prestation de services de conseil, de gestion, de planification et assistance au profit des filiales du groupe dans le domaine des travaux publics. La prise de participations, par acquisition ou souscription ou apport, au capital de toutes sociétés existantes ou à créer, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières et/ou son propre compte. Une action de holding intégrant l'animation de groupe,

l'intermédiation financière, l'ingénierie et le conseil en matière financière, les missions de veille stratégiques, d'apporteur d'affaires et de management de sociétés. Les activités de terrassement et transport routier. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

FEDPA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 500 000€
Siège social : Le P.A.L. Saint Isidore
06200 NICE
973 802 481 RCS NICE

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il y a lieu de lire :
L'associée unique a décidé de nommer, en qualité de commissaire aux comptes la société ACTARUS AUDIT, en remplacement de la société ACZC.

Par acte SSP du 20/02/2020 il a été nommé, président, **GROUPE BOUTRAIS 2**
- Siège social : 17 la Ville es Jarrets 35350 ST COULOMB
- Capital : 10 000€
- Objet : Activité des sociétés holdings, animation effective des participations détenues, réalisation de prestations de services
- Gérant : M. BOUTRAIS Hugo, 30 Grand-Rue de la Poste 35350 ST COULOMB.
-o-Gérant : M. BOUTRAIS Pascal, La Ville es Jarrets 35350 ST COULOMB.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO.

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIES
AVOCATS
Conseil et contentieux
ZAC Atalante-Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

JR SPORT
Société à responsabilité Limitée
au capital de 50 000€
Transformée en Société par Actions Simplifiée
Siège social : 50 rue de Rennes
Pôle Commercial La Barge Rousse
35600 REDON
RCS RENNES 819 134 644

TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 2 janvier 2020 :
- statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société.
- La dénomination, l'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
- Le capital social reste fixé à la somme de 50 000€.

Admission Aux Assemblées Et Droit De Vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chacune associée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actifs de la Société.
Transmission Des Actions : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si la Société devient pluri-personnelle, les actions sont librement cessibles entre associées. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un tiers non associé n'ayant déjà la qualité d'associé, et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés dans les conditions prévues aux statuts.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était formée par M. Frédéric LE REGENT, gérant. En conséquence de la transformation en société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
- Président De La Société : La société JIF dont le siège social est à MAYENNE (53100), 29 rue de la Motte, Z.A. de l'Huilerie, Représentée par M. Frédéric LE REGENT.
- RCS : RENNES

Pour avis, Le Président

AVIS DE CONSTITUTION

DEVON
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000€
Siège social : 4 rue de Haute Bretagne
2A La Mottais
35140 SAINT AUBIN DU CORMIER

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée en cours d'immatriculation au RCS de Rennes, dénommée « DEVON » au capital de 3.000€ composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la gestion, la vente de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales et, le cas échéant, l'exercice de tout mandat social dans les sociétés concernées.

Son siège est situé 4 rue de Haute Bretagne – 2A La Mottais – 35140 St Aubin du Cormier.
Sont nommés pour une durée illimitée en qualité de président, M Pierre Desprez demeurant 97 rue Jean Guéhenno – 35000 Rennes et en qualité de directeur général, M. Edouard Desprez demeurant 54 Rue Danton – 35700 Rennes.
Transmission d'actions : la cession et la transmission d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Tout associé peut participer aux assemblées d'associés dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom et chaque action donne droit à une voix.

Pour avis

SCM GENESSE
Société civile de moyens
au capital de 2 000€
Siège social : Maison de Santé
Rue du Docteur Le Bastard
35240 RETIERS
533 155 805 RCS RENNES

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé :
- Mme Nathalie TARTU, demeurant 73 rue de l'Alma 35000 RENNES, en qualité de gérante pour une durée indéterminée en remplacement de M. Paul VELUT.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Paul VELUT a été remplacé par celui de Mme Nathalie TARTU.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, La Gérance

Etude LUGAND, DAUGUET & COZIC
Notaires associés
DINARD (35800) - 13, place Newquay

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^{re} Hervé DAUGUET, Notaire à DINARD (35800), le 18 janvier 2020, le 18 février 2020, contenant aménagement de régime matrimonial, M. Philippe Daniel Albert LÉON LORENT-COMAILLE, Ingénieur projet, né à Paris 14ème, Arrondissement (75014), 19 rue de Châtillon, identifiée au SIREN sous le n°5125 180 et immatriculée au RCS de RENNES.
A la Société dénommée HVLV, Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000€, dont le siège est à RENNES (35000), 19 rue de Châtillon, identifiée au SIREN sous le n°5125 180 et immatriculée au RCS de RENNES.
Un fonds de commerce de «Epicerie vente de produits alimentaires», ex-

EXFO SOLUTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 969 944€
Siège : 2 Rue Jacqueline Auriol
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
428 780 241 RCS de RENNES

Par décision du président du 06/03/2020, il a été décidé à compter du 12/02/2020 de :
- prendre acte du départ du Commissaire RSCOMptes la société ERNST & YOUNG ET AUTRES, représentée par RONCO Guillaume démissionnaire.
Mention au RCS de RENNES.

STRATEMS
Société d'Avocats
1C allée Ernennegarde d'Anjou
ZAC Atalante-Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SPFPL DE MEDECIN DU DOCTEUR LEFEVRE PASCAL
Société de Participations Financières de Profession Libérale
A Responsabilité Limitée
de type unipersonnel
au capital social de 1 000€
Siège social : 20 rue Louis Guilloux
à (35235) THORIGNE-FOUILLARD
En cours d'immatriculation
au RCS de RENNES

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à THORIGNE-FOUILLARD du 26 février 2020, il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
- Forme : Société de Participations Financières de Profession Libérale A Responsabilité Limitée de type unipersonnel
- Dénomination : SPFPL DE MEDECIN DU DOCTEUR LEFEVRE PASCAL
- Siège : 20 rue Louis Guilloux à (35235) THORIGNE-FOUILLARD
- Objet : La société a pour objet la prise de participations et d'intérêts ainsi que la gestion de ces participations et intérêts dans des Sociétés d'Exercice Libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de Médecin ainsi que toute activité liée à l'exercice de la profession de Médecin et toutes opérations financières, quelle qu'en soit la nature se rapportant directement ou indirectement à celui-ci ou pouvant en faciliter la réalisation.
- Capital social : Le capital social composé exclusivement d'apports en numéraire s'élève à 1 000€ et est divisé en 1 000 parts de 1€ de valeur nominale.
- Gérance : M. Pascal LEFEVRE. Né le 2 août 1979 à PARIS, 14ème (75). Demeurant 20 rue Louis Guilloux à (35235) THORIGNE-FOUILLARD.
- Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
- Agrément des cessions de parts : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions de parts sociales s'effectue librement. En cas de pluralité d'associés, les cessions de parts sociales entre vifs, que ce soit entre associés ou à des tiers étrangers à la société et même entre conjoints, ascendants ou descendants, sont subordonnées au consentement préalable d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers des parts sociales.

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 02/03/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **SCI FERRONNERIE**. Siège social : Espace Performance Alphas - Bât A2- 35760 ST GREGOIRE. Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à 9 rue de la Ferronnerie et 2, 4, et 6 rue de la Dinan (22) et de tout autre bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 2 000€, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Laurent JOLLY

Pour avis, Le Gérant

SAS PINSON ET EON Notaires associés à MONTAUBAN DE